

## DÉLIBÉRATION CONSEIL MUNICIPAL

Le mercredi 4 septembre deux mille vingt-quatre, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle de la Tour d'Harfleur de Rives-en-Seine, sous la présidence de Monsieur Bastien CORITON, Maire, Conseiller Départemental.

Date de convocation,  
29 août 2024

Date de publication  
sur le site internet de la  
ville,  
10 septembre 2024

Nombre de conseillers  
En exercice 29  
Présents 24  
Votants 29

Étaient présents :

Mme Hélène AUBRY, M. Didier BOQUET, M. Christian CAPRON, Mme Sylvie CHRISTIAENS, Mme Céline CIVES, M. Bastien CORITON, Mme Annic DESSAUX, M. Thierry DUPRAY, M. Lionel DURAMÉ, Mme Chantal DUTOT, Mme Émilie DUTOT, Mme Fanny GENET-LACAILLE, M. Christophe GIRARD, M. Paul GONCALVES, Mme Steffie HAMEL, M. Luc HITLER, Mme Aurore LAINÉ, M. Louis Marie LE GAFFRIC, Mme Dominique LEPEME, Mme Brigitte MALOT, M. André RIC, Mme Patricia SOUDAIS-MESSAGER, M. Jacques TERRIAL, M. Alexandre VOIMENT.

Procurations :

Mme Mireille BAUDRY à Mme Céline CIVES, M. Éric BLONDEL à Mme Brigitte MALOT, M. Dominique GALLIER à M. Lionel DURAMÉ, M. Sylvain HEMARD à M. André RIC, Mme Carol TARAVEL-CONDAT à M. Didier BOQUET.

Monsieur Didier BOQUET a été désigné secrétaire de séance.

DL2024-052

Caux Seine agglo  
Rapport annuel d'activité 2023

La loi du 12 juillet 1999 sur le renforcement et la simplification de l'intercommunalité (article L5211-39 du Code Général de Collectivités Territoriales) prévoit pour les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) une obligation formelle de rendre compte de leur activité aux communes membres chaque année.

Le 9 juillet 2024, Madame la Présidente de Caux Seine agglo a communiqué au conseil communautaire le rapport d'activité.

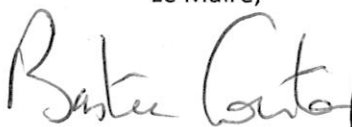
Monsieur le Maire invite le Conseil municipal :

- A prendre connaissance de ce rapport ;
- A lui en donner acte.

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve les propositions de Monsieur le Maire

Pour extrait conforme,

Le Maire,



Bastien CORITON



Le secrétaire de séance,



Didier BOQUET